



Campagne sécurité électrique

Votre installation électrique est ancienne – attention!
Répond-elle encore aux règles élémentaires de sécurité?

1. Risque d'électrocution

Pièce «sensible», s'il en est, la salle de bains.

Il y a des règles très strictes à respecter.

Considérons la salle d'eau, baignoire (ou bac à douche).

Des mesures particulières de sécurité doivent être respectées **au-dessus**: matériel électrique interdit.

Jusqu'à 0,60 m autour de la baignoire: les prises de courant sont interdites.

Le matériel doit être marqué par les symboles double isolation et protection contre l'eau.

Ce matériel peut aussi être installé ailleurs dans la salle d'eau, au-delà de 0,60 m.

De 0,60 m à 1 m autour de la baignoire:

s'il est installé du matériel qui n'est pas marqué par le symbole double isolation, il doit faire l'objet d'une protection spéciale (par dispositif différentiel haute sensibilité) 30 mA. Le danger peut venir du contact d'une personne mouillée, donc très sensible à l'électricité avec un appareil sous tension, mal isolé, placé à sa portée.

2. Risque d'électrocution et de court-circuit

Assurez-vous que dans l'ensemble de la maison les prises de courant, interrupteurs, fils et moulures soient en bon état.

Le capot cassé d'un appareil, l'isolant dégradé d'un fil, favorisent les contacts avec des éléments parcourus par le courant.

3. Risque d'échauffement et d'incendie

Les fils conducteurs doivent être protégés par des fusibles ou disjoncteurs de calibre approprié.

Ce n'est pas toujours bien aisé à vérifier sur une installation ancienne; sachez quand même, à titre d'exemple, qu'un conducteur très ancien de diamètre 12/10 mm doit être protégé par un disjoncteur de 10 ampères au maximum, qu'un fil de 16/10 mm doit être protégé au maximum par un fusible 10 ampères ou un disjoncteur de 15 ou 16 ampères. S'il n'y a pas de fusibles ou disjoncteur ou s'ils sont mal calibrés, la protection des fils conducteurs n'est pas assurée.



4. Risque d'électrocution

Il faut des dispositifs différentiels à l'origine de votre installation.

C'est le disjoncteur de branchement, appareil que vous manœuvrez pour couper le courant de l'ensemble de l'installation. Pour vérifier, c'est facile, c'est écrit dessus et même sa sensibilité (exemple: disjoncteur différentiel 500 mA). C'est également le disjoncteur différentiel haute sensibilité (30 mA) qui se situe en aval du disjoncteur de branchement.

5. Risque d'électrocution

Aux dispositifs différentiels, une prise de terre doit être associée.

Si vous constatez la présence d'un troisième fil effectivement connecté sur la broche de terre des prises de courant qui en sont équipées, il y a des probabilités pour que la prise de terre existe. Assurez-vous que ce troisième fil n'est pas simplement raccordé sur une conduite d'eau dont on ne peut être certain qu'elle constitue une prise de terre valable.

En cas de défaut d'isolement

La prise de terre écoule le courant vers la terre, dans le même temps le dispositif différentiel coupe le courant.

C'est ce qui se passe par exemple si un fil conducteur abîmé touche accidentellement la carcasse métallique d'un appareil électrique, reliée au circuit de terre.

En l'absence de l'un de ces équipements, la sécurité n'est pas assurée en cas de détérioration des isolants sur un appareil ou une canalisation électrique.

6. Risque d'électrocution

Les prises de courant doivent être raccordées à la terre.

Au moins dans les locaux pouvant être humides (cuisine, salle d'eau, cave, garage, etc.).

Si elles ne le sont pas, la protection assurée par le couple dispositif différentiel/prise de terre n'est pas mise en œuvre en cas de défaut d'isolement.

Vous avez des doutes?

Faites vérifier votre installation par votre électricien.

Vous avez décidé de faire des travaux

Vous disposez d'un budget limité. Vous n'allez donc pas refaire totalement l'installation.

Vous souhaitez simplement que votre installation électrique ne soit pas dangereuse, mais vous voulez également pouvoir utiliser dans les meilleures conditions de sécurité vos appareils électriques habituels.

Vous allez bénéficier d'un tarif plus avantageux, et votre facture d'électricité baissera.

Les démarches à entreprendre

Après la réalisation des travaux, votre électricien prendra contact avec nos services pour régler les démarches administratives et pour obtenir l'aide d'Elektra Birseck.

Un technicien conviendra avec vous d'un rendez-vous, pour vérifier la conformité des travaux, régler le disjoncteur d'après la puissance de vos appareils et conclure un nouveau contrat d'abonnement pour la mise en place du tarif bleu.

L'aide à la sécurité d'Elektra Birseck

Une aide à la sécurité vous sera accordée par Elektra Birseck et apparaîtra sur la facture de votre électricien.

L'aide d'un montant total de 230 euros TTC par point de livraison se décompose comme suit:

une aide financière de 138 euros;

la fourniture gratuite du disjoncteur différentiel d'une valeur de 92 euros.

Cette aide sera déduite sur le montant de votre facture que votre électricien vous établira à la fin des travaux.

Les travaux doivent être effectués par un installateur électricien. Elektra Birseck se donne le droit de refuser l'aide à la sécurité si les travaux effectués ne correspondent pas aux prescriptions en vigueur. Aide valable uniquement pour les logements ne disposant pas de système de disjonction différentiel. Ne concerne pas les logements neufs.

Réduction d'impôt

Elle peut être accordée, sous condition, pour la mise en sécurité et les travaux d'amélioration de l'installation électrique.



L'énergie dynamise

Elektra Birseck (EBM)
26 rue du Rhône
Boîte postale 28
68301 Saint-Louis Cédex
Téléphone 03 89 89 76 40
Fax 03 89 69 22 03